

Histoire de l'Europe

Du xix^{e} au début du xxi^{e} siècle

Serge Berstein

Pierre Milza

NOUVELLE
ÉDITION

initial



Histoire de l'Europe

Du XIX^e au début du XXI^e siècle

Serge Berstein
Pierre Milza



initial

SOMMAIRE

Avant-propos	5
CHAPITRE 1	
L'héritage du XIX^e siècle	7
Un premier concert européen, la Sainte-Alliance	7
Les aspirations libérales et nationales des peuples européens (1830-1850)	14
Émergence des nationalités et heurt des nationalismes (1850-1914)	25
La « Grande Guerre », sanglant achèvement de l'Europe des nations	35
CHAPITRE 2	
1919-1921, l'Europe ébranlée	41
Une victoire apparente des principes libéraux	41
L'effondrement du régime tsariste	44
Des Journées de février à la révolution d'Octobre	46
Guerre civile et guerre d'intervention	48
La vague révolutionnaire en Europe	50
Le reflux	54
Premières contestations du nouvel ordre international	56
CHAPITRE 3	
L'équilibre précaire des années 1920	58
Bilan d'un conflit suicidaire	59
La fin d'une hégémonie	62
Les bouleversements sociaux	64
L'apparente victoire de la démocratie	67
Les tensions franco-allemandes	69
L'ère Briand/Stresemann : détente et prospérité	75
Les ferments de déstabilisation	84
Des espoirs déçus : sécurité collective et union européenne	92
CHAPITRE 4	
Démocraties et dictatures à l'épreuve de la crise	96
Un modèle libéral en crise	97
La Grande Dépression	100

ÉDITION : Catherine Jardin, Sophie Huttepain

MISE EN PAGE : CGI

MAQUETTE : Sophie Duclos

CARTOGRAPHIE : Domino ; Nathalie Cottrel

© Hatier, Paris 2014

Sous réserve des exceptions légales, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la Propriété Intellectuelle. Le CFC est le seul habilité à délivrer des autorisations de reproduction par reprographie, sous réserve en cas d'utilisation aux fins de vente, de location, de publicité ou de promotion de l'accord de l'auteur ou des ayants droit.

Lutte contre la crise et limitation du libéralisme	104
L'avènement du nazisme	107
Le totalitarisme hitlérien	115
L'évolution du régime fasciste en Italie	119
La contagion du modèle autoritaire	124
La démocratie assiégée	132

CHAPITRE 5

Genèse, apogée et chute de l'Europe hitlérienne, 1933-1945	138
Premiers coups de force hitlériens	139
L'Europe contre l'Allemagne	142
Les crises de 1935-1936	144
L'offensive hitlérienne en Europe centrale	147
Les crises décisives et le déclenchement de la guerre	151
1939-1941 : la conquête de l'Europe continentale	154
L'Europe à l'heure allemande	160
L'Europe contre Hitler	164
La libération de l'Europe occupée et l'effondrement de l'Axe.....	167

CHAPITRE 6

« Années folles » et années sombres : les cultures européennes d'une guerre à l'autre	172
Bouleversements matériels et changement du cadre de vie	173
Les « Années folles » : mythologies et réalités	180
« Crise de l'esprit » et esthétiques nouvelles	185
Les avant-gardes	188
Classiques et modernes	192
Écrivains et artistes « engagés »	196
Cultures totalitaires	200
Pratiques sociales et loisirs de masse	210

CHAPITRE 7

L'Europe en « guerre froide », 1945-1956	214
Yalta	215
L'Europe exsangue	221
Les débuts de la « Guerre froide »	225
Europe « atlantique » ou Europe « européenne » ?	228
L'Europe coupée en deux	233
Raidissement des blocs et incertitudes européennes (1950-1954)	238
Les débuts du « dégel »	244

CHAPITRE 8

L'Europe de l'Ouest à l'heure de la croissance Des années 1950 au milieu des années 1970	249
Reconstruction et essor économique	250
L'environnement international : vers la « détente »	259
Naissance et premiers succès de la CEE	265

L'Europe du général de Gaulle	270
De l'Europe des Six à l'Europe des Neuf	281
La « politique à l'Est » du chancelier Willy Brandt	283
1968 et ses retombées en Europe de l'Ouest	286
CHAPITRE 9	
L'Europe de l'Est	
Du début des années 1950 au milieu des années 1970	295
Les avatars de la déstalinisation (1953-1956)	296
L'Octobre polonais et la tragédie hongroise de l'automne 1956	300
Du « communisme national » à la « souveraineté limitée »	305
La « normalisation »	312
CHAPITRE 10	
De l'Europe des blocs à l'Europe des libertés	
Du milieu des années 1970 aux années 1990	316
L'Europe de l'Ouest dans la crise mondiale	318
« Parler d'une seule voix ? »	321
Retour à la Guerre froide	327
L'euroterrorisme	334
La CEE : de neuf à douze	340
De la CEE à l'Union européenne	346
Europe de l'Est : les derniers feux du totalitarisme	351
Détente internationale et effondrement du communisme	362
CHAPITRE 11	
L'Europe au milieu du gué	
Des années 1990 à nos jours	375
L'après-communisme en Europe centrale et orientale	376
L'élargissement de l'Union européenne et ses conséquences : l'avenir en question ...	383
CHAPITRE 12	
La civilisation européenne du second XX^e siècle	397
Flux et reflux démographiques	398
Les mutations sociales des « Trente Glorieuses »	401
Vie quotidienne et pratiques sociales	405
Des sociétés en crise	410
Culture de masse ou culture pour les masses ?	413
Grandes tendances de la production intellectuelle et artistique	420
Renouveau et essoufflement des pratiques culturelles de masse	430
 Conclusion	 438
Fiches États	445
Index	471

Avant-propos

L'histoire de l'Europe ne commence certes pas au XX^e siècle, mais c'est au XX^e siècle qu'elle prend le tour décisif conduisant une mosaïque d'États-nations à s'efforcer de transformer une identité née de siècles d'histoire en une entité constituée, dont le processus de construction n'est pas achevé à l'aube du XXI^e siècle.

C'est un fait : l'identité européenne préexiste à la prise de conscience de son existence par les Européens. Constituée des strates successives léguées au continent par la pensée grecque, la construction juridique de l'État romain, la foi chrétienne, la révolution humaniste et sa fille, la pensée critique, elle s'épanouit dans le vaste mouvement qui, du XVI^e au XVIII^e siècle, place l'homme au centre de la construction sociale et tire toutes les conséquences de ce postulat. L'affirmation par les philosophes anglais du XVII^e siècle de l'existence de « droits naturels de l'homme » dont la préservation représente le but même de toute société va bouleverser jusque dans ses fondements l'ordre politique, social et intellectuel fondé sur le droit divin. Porté par le mouvement scientifique hérité de la pensée critique, le courant des « idées nouvelles » qui n'admet de vérité que validée par la raison, va être le levier qui fait surgir sur les ruines de l'Ancien Régime en voie de décomposition, l'édifice d'une société moderne adéquate aux nouveaux principes. Sans doute cette évolution est-elle propre à la façade occidentale du continent européen qui joue ici le rôle pionnier, avec les révolutions anglaises du XVII^e siècle et les révolutions du XVIII^e siècle en Amérique (fille émancipée de la révolution anglaise) et en France. Mais, au cours du XIX^e siècle et en dépit des obstacles opposés par les sociétés archaïques et les monarchies autoritaires, la contagion des nouveaux principes gagne, vaille que vaille, le centre et l'est du continent. Il en résulte une cascade de guerres et de révolutions, une profusion de tensions diverses jusqu'au grand affrontement de la Première Guerre mondiale où l'Europe paraît devoir s'abîmer tout entière.

L'identité européenne consiste-t-elle donc en cette histoire « pleine de bruit et de fureur », cette interminable suite de chocs sanglants, générateurs de haines inexpiables, dans lesquelles les peuples d'Europe s'entre-déchirent ? Certes pas, encore que guerres et révolutions témoignent d'une communauté d'expériences partagées. Mais c'est au-delà de ce quotidien de la division et de l'affrontement que se

situent, et très précocement, les jalons d'un destin commun. Europe des marchands et des hommes d'affaires, Europe des humanistes, Europe des abbayes et des pèlerinages, Europe des savants, Europe des artistes, Europe des grandes familles politiques dessinent en filigrane une autre réalité que celle des États, des pouvoirs, des frontières. Au-delà des nations, des courants transnationaux naissent, se développent, perdurent malgré les ruptures périodiques engendrées par les conflits et révèlent aux groupes restreints qui y participent les solidarités cachées derrière les haines héréditaires.

Il ne faudra pas moins que deux guerres mondiales aux origines essentiellement européennes qui laissent le continent exsangue et dépourvu d'influence sur le destin d'un monde dont il a longtemps été le chef de file, pour que les politiques décident de faire de la conscience d'une identité européenne, apanage jusqu'alors de quelques groupes élitistes, un objectif concret à l'échelle de l'action gouvernementale. Cet objectif, c'est de faire des solidarités constatées le levier de la construction d'une communauté dont le contenu, les structures, les objectifs restent à définir mais qui pose à l'Europe des États-nations le défi de sa capacité à dépasser ses diversités, ses antagonismes, la mémoire de ses affrontements pour construire une entité nouvelle, pour passer de l'idée d'Europe à l'Europe constituée. Et c'est avec ses difficultés, ses échecs, ses reculs, cette œuvre en devenir qui constitue l'objet de la présente histoire de l'Europe contemporaine.

L'héritage du XIX^e siècle

Au lendemain de leur victoire sur Napoléon, les souverains européens réunis en congrès à Vienne, reconstituent l'Europe sur la double base du principe de légitimité et des formules politiques d'Ancien Régime, ignorant les aspirations des peuples qui, tout en répudiant la domination française, se réclament des idées nationales et libérales propagées par la Révolution. S'appuyant sur les conceptions du congrès de Vienne, les souverains absolutistes s'entendent pour étouffer dans l'œuf tout mouvement révolutionnaire en constituant la « Sainte-Alliance ».

L'histoire de l'Europe du XIX^e siècle va être celle de la destruction de l'ordre de 1815 sous les coups des aspirations populaires au libéralisme et à la nationalité. Ébranlé par les vagues révolutionnaires de 1830 et 1848, il s'effondre définitivement dans la seconde moitié du XIX^e siècle en raison de la politique de Napoléon III.

Mais la poussée nationaliste multiplie les facteurs de tension et débouche sur la Première Guerre mondiale. À l'issue de celle-ci, le président américain Wilson impose à l'Europe une paix fondée sur le principe des nationalités, mais qui laisse subsister d'importants contentieux entre les peuples européens.

Un premier concert européen, la Sainte-Alliance

● Restaurer l'Ancien Régime ?

Au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire, les vainqueurs de Napoléon entendent reconstruire l'Europe sur les bases qui étaient celles de l'Ancien Régime. La tâche est immense et, pour tout dire, hors de portée. Les armées françaises ont conquis la plus grande partie du continent, remodelant les frontières au gré des intérêts de la « Grande nation », déposant les princes, couronnant des souverains

clients des Français. Plus encore que la géographie politique de l'Europe, la conquête française a bouleversé les structures juridiques et culturelles de l'Europe. En abolissant les fondements de l'ordre ancien, privilèges, servage, dîmes, droits féodaux, en introduisant par le Code civil les droits individuels de la personne humaine, en réorganisant de façon rationnelle l'administration et la justice, en fondant les sociétés sur les principes de 1789 et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (même si la France n'a que médiocrement respecté les valeurs dont elle se faisait la championne), l'ouragan révolutionnaire et son avatar impérial ont balayé les bases mêmes de l'Europe d'Ancien Régime.

La Révolution et l'Empire ont aussi montré aux peuples européens la profonde solidarité qui unissait leurs destins puisque la crise de la monarchie française qui avait éclaté en 1789 s'était propagée durant un quart de siècle au continent tout entier. Sans doute les intérêts des États-nations constitués durant les Temps modernes demeuraient-ils divergents en ces débuts du XIX^e siècle, mais la victoire sur Napoléon et la volonté de ne plus revivre les heures terribles de la domination française et des idées subversives qu'elle avait propagées impliquaient du moins que des règles communes soient acceptées par l'ensemble des États européens.

Reconstruire l'Europe, géographiquement et culturellement, est donc l'objectif du congrès de Vienne qui se réunit en septembre 1814. S'y trouve pour la première fois représentée la totalité des nations d'Europe. Dans une atmosphère de fêtes et de bals qui apparaît comme la grande célébration de l'Ancien Régime ressuscité, souverains et princes, diplomates et femmes du monde, multiplient à l'envi discussions et intrigues, manœuvres et corruptions, aventures galantes et espionnage.

Mais ce sont les délégués des grandes puissances qui, en fonction de leurs intérêts respectifs et de leurs rivalités réciproques, vont remodeler l'Europe nouvelle selon des principes qui tournent le dos à ceux que la France révolutionnaire avait tenté de faire triompher.

● Équilibre européen et principe dynastique

La Révolution avait fait du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes la valeur de base de la constitution des États, avant de le fouler aux pieds après ses victoires militaires. Dans l'Europe telle que la reconstitue le congrès de Vienne, ce droit est résolument ignoré au profit des intérêts des principaux vainqueurs qui se partagent sans scrupule le continent.

Si l'Angleterre, avant tout intéressée par l'expansion outre-mer, se contente de s'assurer des points d'appui ou des bases navales, tout en favorisant la constitution d'un royaume des Pays-Bas qui réunit Belgique et Hollande afin de protéger la côte flamande des ambitions françaises, les autres grandes puissances ne font pas preuve de la même modération. La Russie s'empare de la Finlande, des deux tiers de la Pologne et de la Bessarabie. La Prusse reçoit pour sa part, outre la Poméranie suédoise, la Rhénanie qui lui permet de s'installer en Europe occidentale. Quant à l'Autriche, elle étend son emprise non seulement sur le Tyrol et Salzbourg, ce qui renforce sa position en Allemagne, mais surtout elle devient une puissance méridionale en recevant les Provinces illyriennes dans les Balkans, le royaume lombard-vénitien en Italie et en plaçant des archiducs sur les trônes de Parme et de Toscane.

Les aspirations des peuples auxquels on avait fait appel au nom de la défense de la patrie contre les conquérants français en 1813-1815 n'ont à aucun moment été prises en compte ; l'idée nationale, d'abord stimulée par les Français avant de jouer contre leur domination, est totalement absente des préoccupations des nouveaux maîtres de l'Europe.

Aussi ce partage de l'Europe fait-il bien des mécontents parmi les peuples comme parmi les petits États, sacrifiés sur l'autel d'un « équilibre européen » réalisé au profit des grandes puissances. Véritables architectes de l'Europe nouvelle, l'Anglais Castlereagh et l'Autrichien Metternich ont eu pour préoccupation essentielle de faire en sorte qu'aucun État n'ait la possibilité de dominer le continent par son expansion territoriale. Ils ont limité les ambitions de la Russie et de la Prusse et veillé à ôter à la France les moyens de reprendre une politique conquérante. Si elle a perdu quelques territoires annexés après 1789, cette dernière n'est pas démembrée. Toutefois ses éventuelles velléités expansionnistes sont contenues par un cordon sanitaire d'États-tampons, chargés de la surveiller : le royaume des Pays-Bas, la Rhénanie prussienne, la Confédération helvétique, le royaume de Savoie. Du même coup, elle apparaît comme la grande victime des traités de 1815 et, non sans quelque exagération, comme la protectrice naturelle des nationalités ignorées par les partages de 1815. Cette revendication nationale dont la France devient ainsi la protectrice naturelle va constituer durant la plus grande partie du XIX^e siècle un des ferments de dissolution de l'ordre de 1815.

La même volonté de remettre en cause les principes que la France révolutionnaire avait répandus en Europe se retrouve dans la nature

des systèmes politiques que le congrès de Vienne impose au continent. À l'idée de souveraineté nationale mise en avant par les Français au printemps 1789, les congressistes de Vienne opposent celle de légitimité dynastique. Ce principe trouve d'ailleurs un fondement culturel au sein des élites européennes avec le développement du romantisme. Celui-ci, privilégiant le sentiment et l'affectivité sur la raison, l'ordre et les valeurs universelles, met à la mode le passé historique de l'Europe et en particulier un Moyen Âge idéalisé. Du même coup, retrouvent la faveur des aristocraties et des bourgeoisies du continent des rites et des coutumes qui paraissaient archaïques avant la Révolution et qui se parent désormais du charme désuet d'une histoire légendaire et exaltante.

Mais derrière un mouvement culturel qui signifie une rupture profonde avec le classicisme et la domination culturelle de l'Europe par le modèle français se profilent d'autres réalités. Le rétablissement des dynasties « légitimes » qui transfèrent dans le domaine du politique la mode culturelle du romantisme, c'est aussi le retour implicite à la monarchie de droit divin, la négation de la souveraineté nationale et, partant, des droits des citoyens, c'est le retour plus ou moins clairement affirmé des principes de la monarchie absolue et bureaucratique. C'est donc tout le système des idées et des valeurs modernes véhiculées par la Révolution qui se trouve mis en cause. Sans doute, même si les convictions des souverains européens et en particulier des architectes de l'Europe de Vienne sont bien celles-là, il leur est impossible de rayer d'un trait de plume les mutations engendrées par un quart de siècle de règne des idées nouvelles en Europe. À l'ouest du continent en particulier, les idées libérales, portées par une bourgeoisie et une noblesse éclairées, font obstacle au rétablissement pur et simple de l'Ancien Régime. En Angleterre, en France, aux Pays-Bas, le rejet de la période révolutionnaire s'accompagne d'une volonté de préserver une partie de ses conquêtes : en dépit des excès des réactionnaires, partisans d'un retour pur et simple à l'Ancien régime, les gouvernants sont tenus à un minimum de prudence pour ne pas heurter de front une partie importante de la société. Certes, ces ménagements sont de moins en moins nécessaires à mesure que l'on se dirige vers l'est du continent où les sociétés rurales archaïques, dominées par une aristocratie foncière souvent réactionnaire, s'accommodent du retour à la domination du souverain et des grands. Il reste que, dans une grande partie de l'Europe, l'héritage des idées nouvelles propagées par la France révolutionnaire et impériale a laissé subsister un courant

libéral porté par une fraction plus ou moins importante de la société. Celui-ci agit comme une force de contestation des monarchies d'Ancien Régime restaurées en 1815 au nom du principe dynastique. Le libéralisme va constituer le second ferment de dissolution de l'ordre de 1815.

Or c'est à maintenir celui-ci contre les tendances subversives que constituent à leurs yeux la nationalité et le libéralisme que vont s'appliquer les architectes de l'Europe de 1815 – et au premier chef, le chancelier autrichien Metternich – en jetant les bases de la Sainte-Alliance.

● Mythes et réalités de la Sainte-Alliance

Si le terme de « Sainte-Alliance » sert à caractériser le système d'assurance mutuelle que les souverains restaurés de 1815 souscrivent réciproquement pour se garantir contre le retour de troubles révolutionnaires, la réalité que recouvre ce vocable est infiniment plus complexe. Elle réside d'abord dans la volonté des puissances victorieuses de Napoléon de prendre des assurances contre la France, la solidité de la dynastie des Bourbons paraissant rien moins qu'assurée. À cette fin, le pacte de Chaumont de mars 1814 avait mis en place une alliance entre l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie, conclue pour vingt ans et dirigée contre la France. Le traité de Quadruple Alliance du 20 novembre 1815 en renforce les termes. Très différent est le traité dit de la « Sainte-Alliance » signé entre la Russie, l'Autriche et la Prusse à l'instigation de la première. Traduction de la phase mystique que traverse alors le tsar Alexandre, ce traité placé sous l'invocation de la « très sainte et indivisible Trinité » définit les principes sur lesquels les trois souverains entendaient reconstruire l'Europe post-révolutionnaire, ceux de la monarchie de droit divin dans laquelle les souverains se considèrent comme les pères de leurs sujets et de leurs armées. Toutefois ce traité auquel la monarchie restaurée de France adhère avec enthousiasme pour mieux se dédouaner de l'héritage révolutionnaire et impérial, mais qui ne contient aucune disposition concrète, va apparaître aux libéraux européens comme jetant les bases d'une alliance des despotes contre la liberté des peuples.

C'est effectivement, même si la Sainte-Alliance n'y est pour rien (l'Anglais Castlereagh ne la qualifie-t-il pas de « rien sonore » ?), le contenu que le chancelier d'Autriche Metternich s'applique à donner aux congrès réunis par les signataires du pacte de Quadruple Alliance pour coordonner leur politique afin de parer au danger révolutionnaire.

Lors de ces réunions qui manifestent l'existence d'un premier « concert européen », le chancelier d'Autriche sait convaincre ses collègues d'étouffer dans l'œuf tout mouvement, aussi mince soit-il, qui paraîtrait remettre en cause l'ordre européen restauré en 1815. Improprement appelée « système Metternich », cette pratique est en réalité une réaction au coup par coup aux mouvements d'agitation constatés en Europe occidentale, et spécifiquement dans l'aire germano-italienne où l'influence autrichienne est prépondérante. On voit ainsi l'armée autrichienne mandatée par les congrès de Carlsbad (1819) et de Vienne (1820) pour assurer la répression des manifestations libérales provoquées par une association d'étudiants, la *Burschenschaft*. En 1820-21, les congrès de Troppau et de Laybach chargent l'Autriche de venir au secours du roi Ferdinand des Deux-Siciles, contraint par un soulèvement de ses sujets d'accorder une Constitution à son peuple. Ce sera chose faite en mars 1821, la Constitution étant abolie en même temps que les décisions du gouvernement libéral. Pour faire bonne mesure, la répression s'étendra à la Lombardie et au Piémont où les libéraux qui, eux aussi, avaient arraché une Constitution à leur souverain, sont à leur tour vaincus et pourchassés. Le dernier acte de cette action réactionnaire de la Sainte-Alliance se produira en Espagne où une révolte libérale conduite avec l'appui de l'armée avait abouti à remettre en vigueur la Constitution de 1812. Pour satisfaire les Bourbons de France, avides de faire leurs preuves de participation à la réaction européenne, le congrès de Vérone de 1822 les charge de rétablir le roi Ferdinand VII dans la plénitude de son autorité. Ce sera chose faite en 1823, l'armée du duc d'Angoulême remportant sur les insurgés espagnols la victoire du Trocadéro. Ce qui ouvre la voie à une répression d'une telle férocité que le duc se hâtera de regagner la France, refusant le titre de duc du Trocadéro offert par le roi d'Espagne.

À ce moment, la Sainte-Alliance paraît avoir épuisé ses vertus politiques. Elle a assuré la prépondérance autrichienne en Allemagne et en Italie, elle est approuvée par les États autoritaires comme la Prusse et la Russie mais ses principes ne sauraient convenir à définir l'organisation de l'Europe nouvelle pour tous les États du continent. Passée la crainte d'un retour à une vague révolutionnaire, elle inquiète l'Angleterre dont le nouveau Premier ministre Canning, parvenu au pouvoir en 1822, n'entend pas cautionner la réaction européenne. Défavorable à l'intervention française en Espagne, elle s'oppose franchement à la poursuite de l'action antilibérale dans les colonies espagnoles d'Amérique latine qui se sont soulevées en 1820 contre la

L'Europe au lendemain du congrès de Vienne (1815)



— Frontières en 1815

■ Territoires acquis lors du congrès de Vienne

Slaves Minorités nationales

--- Confédération germanique

souveraineté de Madrid, d'autant que Londres développe avec celles-ci un fructueux commerce. En France même, si l'inclination personnelle des Bourbons les pousse à approuver le retour à l'Ancien Régime, la nécessité où ils se trouvent de tenir compte, au moins partiellement, des opinions de leur peuple, les incite à une grande prudence.

À partir de 1823, l'esprit de la Sainte-Alliance ne subsiste qu'au centre et à l'est du continent. Partout ailleurs, la poussée des idées issues de la Révolution française – libéralisme et sentiment national – vont ébranler l'ordre de 1815, jusqu'à sa complète destruction.

Les aspirations libérales et nationales des peuples européens (1830-1850)

● Le mouvement des nationalités

L'un des éléments les plus importants de l'héritage révolutionnaire est le développement du mouvement des nationalités. En posant en principe de l'organisation des États le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la Révolution française jette bas la vieille conception monarchique selon laquelle la nation s'identifie à son souverain – cette conception impliquant que la possession d'un territoire par conquête, mariage ou héritage vaut droit de propriété légitime, non seulement de la région concernée, mais des habitants qui y vivent, sans que leur avis compte le moins du monde. C'est au contraire la volonté des peuples concernés de vivre ensemble au sein de la même entité qui constitue pour les révolutionnaires de 1789 le fondement même de la légitimité. C'est en consultant les habitants par plébiscite que peut et doit, pour eux, s'opérer l'intégration aux ensembles nationaux. Il est vrai que si la méthode est utilisée pour rattacher à la France Avignon, jusqu'alors territoire pontifical, les gouvernements révolutionnaires prendront moins de précautions pour procéder à des annexions pures et simples des territoires conquis à l'époque des guerres victorieuses, pour ne pas parler de la manière dont Napoléon distribuera entre les princes clients les peuples et régions d'Europe.

Il n'importe. La France a proposé à l'Europe un principe subversif de l'ordre ancien, qu'elle a fait naître avant qu'il ne se retourne contre elle. C'est au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que les Espagnols en 1808, les montagnards du Tyrol en 1809, les Russes en 1812, les Allemands en 1813 se soulèveront contre la domination

napoléonienne et permettront aux souverains, si longtemps en butte à l'Empereur des Français, d'avoir raison de lui. Mais on a vu que les délégués du congrès de Vienne avaient résolument et imprudemment ignoré ce rôle du sentiment national dans leur victoire et n'en avaient pas tenu le moindre compte dans leur réorganisation de l'Europe.

C'est qu'il existe une autre source du sentiment national qui ne doit rien aux conceptions de la Révolution française et qui s'inscrit même en contradiction avec elle, refusant les principes libéraux et démocratiques qui sont à la base des premières. Elle trouve sa source en Allemagne, d'abord dans les idées du philosophe Herder, mais plus encore dans le mouvement romantique et réactionnaire qui manifeste le refus de l'universalisme et du rationalisme de l'Europe des Lumières. Pour elle, le sentiment national est un héritage de la tradition, qui ne doit rien à la volonté du peuple. C'est une réalité qui plonge sa source dans le passé de la communauté nationale et qui se manifeste par le folklore, les mythes fondateurs hérités des légendes anciennes, l'histoire idéalisée et instrumentalisée. Il en résulte une forme de culture populaire, un *Volksgeist* pour les Allemands, qui constitue le noyau dur du sentiment national. Dans cette conception, il appartient à l'État et non à la communauté nationale d'unifier la nation.

Cette acception de la nation triomphe particulièrement en Allemagne où elle est prédominante, mais aussi dans les États de l'Europe centrale, orientale et méditerranéenne où les aristocraties foncières d'Ancien Régime dominent encore la société, où les conceptions autoritaires du pouvoir font partie de la tradition et où les bourgeoisies demeurent minoritaires et souvent attachées aux conceptions du passé. Dans toute cette Europe passéiste, la prise de conscience du fait national repose sur trois éléments : l'histoire, vécue comme une réalité mystique et fondatrice d'identité, la langue, qui témoigne de l'appartenance à la communauté au sein d'États multinationaux, la religion enfin, qui constitue le ciment même du sentiment national dans des pays comme la Grèce et les Balkans orthodoxes soumis à la domination des Turcs musulmans, ou la Pologne catholique dont les habitants sont inclus dans l'État russe orthodoxe ou l'État prussien luthérien. Cette conception de l'idée nationale n'est cependant pas l'exclusivité des États de la zone concernée. Elle apparaît également, mais sous forme minoritaire, en Europe occidentale, et la France elle-même n'en sera pas épargnée : le traditionalisme ultra de la Restauration ou une partie du nationalisme contre-révolutionnaire d'après 1870 se rattacheront à cette idée de nation qui ne doit rien à la volonté des peuples concernés.

Toutefois, quelle que soit la conception de la nation, l'idée de nation jouera aux côtés des conceptions libérales un rôle majeur dans les secousses qui affectent dans la première moitié du XIX^e siècle, l'ordre de 1815. Et, à deux reprises, en 1830 et 1848, c'est à un véritable ébranlement de l'Europe tout entière que conduiront les aspirations des peuples à la liberté et à la nation.

● La fièvre européenne de 1830

Dès les lendemains du congrès de Vienne, on l'a vu, une agitation libérale, vite réprimée, gagne l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. En même temps, se manifestent chez les peuples chrétiens des Balkans, soumis aux Turcs ottomans depuis le Moyen Âge, des aspirations à se dégager du joug qui les opprime. Celles-ci sont d'autant plus fortes que, depuis le XVIII^e siècle, l'Empire ottoman connaît un profond déclin qui encourage aussi bien les exactions des pachas de province vis-à-vis de leurs sujets chrétiens que la volonté de ceux-ci, regroupés autour du clergé orthodoxe, d'échapper à l'arbitraire et à leur statut de sujets de seconde zone. Mais la volonté des participants du congrès de Vienne de maintenir le principe de légitimité dynastique comme l'équilibre européen en interdisant à la Russie de s'emparer des dépouilles de l'Empire ottoman a poussé au maintien de l'intégrité de celui-ci, bien qu'il soit considéré comme l'« homme malade de l'Europe ». Serbes, Bulgares, Roumains, Macédoniens, Grecs vivent donc dans un état d'agitation endémique, ponctué de soulèvements sporadiques, réprimés avec sauvagerie par les Janissaires, mercenaires à la solde du Sultan.

Toutefois, le soulèvement en 1820 du plus évolué de ces peuples soumis, les Grecs, va tout à la fois rompre le destin tragique du monde balkanique et porter un premier coup à l'esprit de la Sainte-Alliance. Appuyée par les riches négociants et armateurs grecs, mais entraînant derrière elle toutes les classes de la population, soutenue par le clergé orthodoxe, bénéficiant de l'aide discrète du Tsar, une société secrète, l'Hétairie, déclenche une insurrection et proclame l'indépendance du pays. La violence de la répression turque, permise par la passivité des grandes puissances, déclenche une intense émotion en Europe. Un mouvement philhellénique dans lequel se distinguent des écrivains, des poètes romantiques, des artistes, des militaires, prend le contenance à témoin et exalte la lutte des Grecs pour leur indépendance. De crainte de voir la Russie intervenir et tirer à son profit les marrons du feu en détruisant l'Empire ottoman, Français et Anglais tentent

d'imposer une médiation aux belligérants. Elle se transformera en guerre contre la Turquie. La Russie, l'Angleterre et la France contraignent celle-ci en 1829-1830 à accorder l'autonomie à la Serbie, aux principautés roumaines de Moldavie et de Valachie et l'indépendance à la Grèce. C'est la première entorse à l'esprit de la Sainte-Alliance dont trois des membres sont intervenus pour soutenir des aspirations nationales au détriment des principes de 1815.

En cette année 1830, l'ordre européen du congrès de Vienne et la culture politique absolutiste qui l'inspire subissent de rudes coups. En juillet, une révolution a éclaté à Paris pour faire échec à la tentative du roi Charles X de remettre en cause les libertés accordées aux Français par la Charte constitutionnelle, en dissolvant la Chambre des députés, en portant atteinte à la liberté de la presse et en promulguant une loi électorale qui avantage les grands propriétaires fonciers au détriment de la bourgeoisie industrielle et commerçante. À l'issue de trois journées révolutionnaires, les « Trois Glorieuses », les journalistes et députés libéraux proclament lieutenant-général du royaume, le duc d'Orléans, cousin de Charles X. Pendant que ce dernier s'exile, le duc d'Orléans est bientôt proclamé « roi des Français » (et non plus de France, ce qui implique qu'il est placé sur le trône non par Dieu, mais par les citoyens) sous le nom de Louis-Philippe I^{er}. Acceptant l'héritage de la Révolution française, donnant aux Français une Charte rénovée, allégée des articles qui permettaient au souverain de gouverner par ordonnances, Louis-Philippe qui s'intitule « le roi citoyen » se pose en souverain bourgeois. Avec lui, c'est effectivement la grande bourgeoisie libérale et élitiste qui parvient aux affaires, faisant du Parlement le cœur de la vie politique et luttant sur deux fronts, à la fois contre les partisans de l'Ancien Régime, nostalgiques de la branche aînée des Bourbons, et contre la démocratie dont les revendications sont stimulées par les difficultés économiques qui marquent l'Europe de la décennie 1827-1837.

Mais, comme le redoutait Metternich depuis 1815, la contagion de l'indépendance grecque et de la révolution française de 1830 se répand comme une traînée de poudre en Europe, menaçant de détruire l'ordre du congrès de Vienne. Dans le royaume des Pays-Bas, soumis à l'autorité du roi Guillaume I^{er} d'Orange, les Belges, catholiques et dont les intérêts économiques sont négligés par le souverain, se soulèvent en août 1830. En octobre, une assemblée constituante proclame l'indépendance de la Belgique et la dote d'institutions libérales. Malgré l'appel du souverain aux puissances de la Sainte-Alliance, le soutien

de la France et de l'Angleterre permet aux Belges de conserver cette indépendance, assortie d'un statut de neutralité qui assure le maintien de l'équilibre européen.

Bien différent sera le sort de la Pologne. Jouissant d'une certaine autonomie budgétaire, religieuse et politique, la Pologne aspire à la voir s'élargir jusqu'à une véritable indépendance. Mais la mort d'Alexandre I^{er} et l'avènement de son successeur Nicolas I^{er}, autocrate convaincu, signifient la fin de ces espoirs. Dans ces conditions, l'annonce des révolutions parisienne et bruxelloise enflamme le nationalisme polonais. Lorsqu'en novembre 1830 le Tsar décide de lever une armée en Pologne pour venir en aide au roi des Pays-Bas, l'armée polonaise se soulève et la Diète proclame en janvier 1831 l'indépendance du pays, espérant l'aide des grandes puissances. La Pologne sait n'avoir rien à espérer de la Prusse, ni de l'Autriche de Metternich qui détiennent chacune une part de son territoire. Mais, en dépit de l'appui des opinions anglaise et française à la cause polonaise, les gouvernements de Londres et de Paris refusent d'intervenir. Livrés à eux-mêmes, les Polonais sont condamnés. En septembre 1831, l'armée russe s'empare de Varsovie. Une terrible répression s'abat sur le pays : toutes les libertés sont supprimées, un régime militaire instauré, exécutions, arrestations, bannissements, déportations en Sibérie frappent les insurgés, les universités sont fermées, les fils de nobles compromis dans l'insurrection sont enlevés à leurs familles et envoyés dans des écoles russes ou des corps d'enfants de troupe. Une importante émigration quitte la Pologne pour se réfugier dans les États libéraux d'Occident.

L'Allemagne et surtout l'Italie n'ont pas été épargnées par la vague révolutionnaire. Dans ce dernier pays, le duc de Modène, l'archiduchesse Marie-Louise de Parme ont dû fuir leurs principautés soulevées, cependant que la révolte se déchaînait dans les États du pape. Mais là encore, les insurgés attendent en vain l'aide de la France. La Monarchie de Juillet, récemment installée, ne se soucie pas de risquer son avenir dans un conflit international. Metternich rétablit l'ordre sans difficulté dans les États allemands et 20 000 soldats autrichiens réoccupent Parme, Modène et les États pontificaux.

Il reste que la flambée révolutionnaire de 1830 a modifié l'équilibre stratégique de l'Europe. À l'ouest du continent, l'Angleterre, la France, la Belgique, font figure d'États libéraux acceptant le principe du régime représentatif, de lentes mutations politiques et le respect des libertés individuelles. Sans vouloir intervenir hors de leur zone d'influence, sans vouloir remettre en cause l'équilibre européen, ils entendent

favoriser en Europe occidentale le triomphe des principes constitutionnels qui régissent leur propre vie politique. On le voit en 1833-1834 où la France et l'Angleterre soutiennent contre des prétendants absolutistes les gouvernements libéraux de la reine Marie-Christine en Espagne et du roi Don Pedro au Portugal.

Au centre et à l'est du continent, la Prusse, l'Autriche et la Russie entendent maintenir l'ordre de 1815 et les principes de la Sainte-Alliance et faire échec aux mouvements libéraux et nationaux. En septembre 1833, par la convention de Münchengraetz, ces trois États proclament solennellement leur détermination à maintenir le statu quo en Europe et affirment leur volonté de soutenir tout souverain légitime qui ferait appel à leur concours.

Cette division en recouvre une autre, déjà perceptible au siècle précédent et qui tient aux structures économiques et sociales des pays considérés. Elle oppose d'une part, les pays d'Occident où l'essor des activités commerciales et industrielles a favorisé le développement d'une bourgeoisie d'affaires impatiente d'accéder au pouvoir et se réclamant du libéralisme et d'autre part, une Europe orientale et méridionale où la fortune foncière et les privilèges de naissance restent les bases d'une société dont les principaux bénéficiaires entendent bien maintenir ou restaurer les pratiques d'Ancien Régime.

En dépit des garde-fous posés par les traités de 1815, l'Europe de la Sainte-Alliance a commencé à se fissurer autour de 1830, tout au moins à l'ouest du continent. Une nouvelle poussée de fièvre européenne en 1848 va porter un autre coup, beaucoup plus violent celui-là, à la volonté de conservation des souverains d'Ancien Régime.

● Le « Printemps des peuples »

La vague révolutionnaire de 1848 s'inscrit à la fois dans une chronologie courte (l'essentiel des événements se déroule entre février 1848 et 1849) et dans la perspective large d'affirmation des aspirations libérales et nationales dans l'Europe de la première moitié du XIX^e siècle.

La première observation fait intervenir des causes occasionnelles, en particulier économiques, l'existence d'une crise commencée quelques années auparavant aux alentours de 1845 et dont les effets cumulés se traduisent en termes de difficultés sociales pour les populations, expliquant leur désaveu de gouvernants incapables de faire face au marasme. Mais cette cause occasionnelle ne rend compte que des

mouvements de colère qui poussent les populations dans la rue, leur fait affronter les forces de l'ordre et jeter bas les pouvoirs en place. Elle n'explique pas le contenu positif des mouvements révolutionnaires, les revendications des peuples et les solutions alternatives qu'ils entendent proposer aux lieu et place des régimes qu'ils souhaitent renverser. À ce niveau interviennent les choix culturels et politiques qui font apparaître les idées libérales, la construction d'États nationaux, voire l'exigence de mesures sociales de caractère démocratique comme des solutions de progrès susceptibles de résoudre leurs difficultés et de combler leurs aspirations. En 1848, l'acculturation du riche héritage de la Révolution française à la culture politique des peuples européens est en passe d'être réalisée.

En terme d'événements, le cœur de la nouvelle vague révolutionnaire se situe une fois de plus à Paris, au cœur de cette France qui demeure pour les peuples d'Europe le foyer des idées de progrès. La Monarchie de Juillet s'est sclérosée au fil des années dans la défense du régime élitiste et censitaire fondé en 1830. Le libéralisme politique dont il se réclamait s'est révélé socialement conservateur, refusant tout élargissement du droit de suffrage. Le libéralisme politique lui-même s'est trouvé perverti par la volonté du roi de gouverner par lui-même et par la transformation concomitante de la Chambre des députés en une chambre d'enregistrement du fait des pratiques de corruption et de l'élection à la députation de fonctionnaires qui dépendent pour leur rémunération de la bonne volonté du gouvernement. Le fossé qui se creuse ainsi entre le pouvoir et la société débouche, en février 1848, à la suite de la mort sous les balles des soldats de manifestants qui protestaient contre l'interdiction d'un banquet d'opposants, sur un soulèvement populaire qui contraint Louis-Philippe à abdiquer. Les adversaires du régime proclament alors la République et nomment un gouvernement provisoire. La nouvelle république, acclamée par le peuple, se veut à la fois libérale et sociale. Elle proclame le suffrage universel, le droit au travail, crée des Ateliers nationaux pour employer les chômeurs, rétablit toutes les libertés, y compris celle d'association et voit fleurir les clubs politiques.

Mais, très vite, entre les dimensions libérale et sociale de la Seconde République naît un profond antagonisme. La bourgeoisie s'inquiète du désordre dans la rue, de l'atteinte à l'initiative privée que constituent les Ateliers nationaux et souhaite la fin de ces entorses à l'ordre naturel. Rapidement, c'est dans le sens du libéralisme conservateur de la Monarchie de Juillet, dont les anciens fidèles forment le « Parti de

l'ordre », qu'évolue le régime. Confortés par les élections qui traduisent l'inquiétude provinciale devant l'agitation parisienne, modérés et conservateurs font appel à la garde nationale et à l'armée pour réprimer l'agitation ouvrière, écrasée lors des Journées de juin 1848. Ils font élire à la présidence de la République le prince Louis-Napoléon Bonaparte, prennent des lois restrictives en matière électorale et d'éducation et installent ainsi à partir de 1849 une République conservatrice décidée à éradiquer le « péril rouge ». C'est en s'appuyant sur le mécontentement des classes populaires qui ne se reconnaissent pas dans ce régime que le président de la République prépare un coup d'État destiné à lui permettre de rester au pouvoir à la fin de son mandat. Exécuté le 2 décembre 1851, il met fin à la Seconde République et institue la dictature de Louis-Napoléon Bonaparte qui deviendra en 1852 l'empereur Napoléon III.

La révolution parisienne de février 1848 va servir de détonateur à la propagation de l'explosion révolutionnaire. En Autriche, Metternich maintient un absolutisme sans faille et un immobilisme, fondement même de sa politique. Une manifestation qui dégénère aboutit le 13 mars 1848 à la démission du Chancelier qui doit fuir Vienne et à l'octroi par l'empereur Ferdinand de la liberté de la presse, de la liberté de réunion, de la constitution d'une garde civique. Mais la Constitution qu'il promet à ses sujets paraît si insuffisante lorsqu'il en fait connaître la teneur le 25 avril qu'elle provoque une nouvelle émeute et la fuite de l'Empereur à Innsbruck. La décision est alors prise d'élire au suffrage universel une assemblée constituante.

L'effondrement de l'ordre réactionnaire à Vienne entraîne aussitôt les réactions des peuples allogènes qui font connaître leurs revendications nationales. En Hongrie, les députés arrachent à Vienne un gouvernement responsable devant la Diète, une armée, une monnaie, une représentation diplomatique propre. Uniquement rattachée à la couronne par des liens symboliques, la Hongrie proclame l'abolition des privilèges, la fin de la religion d'État. Mais cette Hongrie indépendante et libérale n'entend pas étendre les avantages qu'elle vient d'arracher aux peuples qu'elle domine : elle s'apprête à inclure dans le nouvel État les Roumains de Transylvanie, les Polonais de Galicie, les Croates et les Slovaques.

En Bohême, la majorité tchèque constitue le 11 mars 1848 un « Comité de Saint-Wenceslas » qui arrache, lui aussi, des concessions à l'Empereur. Il en résulte la formation d'un véritable gouvernement, le Comité national tchèque, qui réclame un statut d'autonomie redonnant vie à

l'antique couronne de Bohême. De plus grande portée est sans doute la réunion à Prague d'un congrès panslave dominé par les Tchèques et les Slovaques, rassemblant des délégués des peuples slaves de l'Empire qui regardent vers leur protecteur naturel, le tsar de Russie.

Si on y ajoute les revendications des Croates qui réclament, eux aussi, contre les Hongrois, des droits nationaux, on constate que l'Empire des Habsbourg, clé de voûte de l'Europe du congrès de Vienne, est au bord de la désintégration. Et du même coup, c'est toute l'aire d'influence de l'Autriche qui est menacée par la vague révolutionnaire.

En Allemagne, la révolution parisienne se propage comme une traînée de poudre, contraignant à l'abdication le roi Louis I^{er} de Bavière, poussant les princes allemands à accorder la liberté politique et des constitutions. Le 18 mars, c'est Berlin qui est à son tour frappée par une émeute qui fait 200 morts et provoque l'érection de barricades dans la capitale prussienne. Le 21 mars, le roi Frédéric-Guillaume IV promet l'élection d'une assemblée constituante. Mais l'effondrement de l'Europe de la Sainte-Alliance ne consiste pas uniquement dans l'adoption de dispositions libérales dans une Allemagne où l'influence de Metternich avait fait régner l'ordre réactionnaire. Elle ouvre la voie à la manifestation d'une « nation allemande » comprimée depuis 1813. Dès le 5 mars 1848, des personnalités libérales réunies dans la ville universitaire de Heidelberg décident de convoquer un Parlement préparatoire (*Vorparlament*) destiné à mettre en œuvre l'unification de l'Allemagne. C'est le 18 mai 1848 que se réunit à Francfort un Parlement constituant, élu à l'initiative du *Vorparlament* dans les États allemands. Commencent alors d'interminables discussions sur la forme du futur État unitaire, sur la nature du régime, sur le système électoral et surtout sur ses limites géographiques que les députés envisagent très extensives, incluant les cantons suisses, le Limbourg hollandais, le Luxembourg, les duchés danois du Schlesvig-Holstein, etc.

C'est un phénomène du même ordre à la fois libéral et national qui marque le mouvement révolutionnaire en Italie. Avec cette nuance que son déclenchement ne doit rien à la révolution parisienne. C'est en effet dès 1847 avec l'élection du pape Pie IX sur le trône de Saint-Pierre et les quelques réformes que prend ce pontife, réputé libéral, qu'un vaste espoir de libéralisation gagne l'Italie, entretenant dans tout le pays une agitation anti-autrichienne aux cris de « Vive Pie IX ! ». Dans le cadre de ce mouvement, des troubles graves éclatent en Sicile où le peuple soulevé chasse les garnisons napolitaines, contraignant le roi Ferdinand II à accorder une Constitution imitée de